

Conseil communal

Décisions du conseil du 11 septembre 2014

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - M. David Seppey pour l'extension d'une maison d'habitation à La Cerise
 - La Société Alp Village SA par Immobilien Stehlin AG pour une modification de projet à Tsejeroûle
 - M. Georges Mayoraz pour la transformation d'un grenier à Soumy
 - M. Thomas Mayoraz pour le rehaussement d'une remise et d'un bûcher existants à La Darbelenne
 - L'Énergie Sion Région SA pour la pose d'une enseigne lumineuse en façade est d'un bâtiment industriel au Sauterot
 - La Société Valrésidence Sàrl par M. Guillaume Favre pour la construction d'habitations en terrasse, d'un parking et l'aménagement d'un accès à Tsejeroûle
 - M. Nico Lugt pour la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques aux Jadaneys

- Le conseil adjuge les travaux suivants, pour le local des archives du bâtiment de l'administration communale :
 - L'électricité à l'ESR SA
 - Les sanitaires à l'entreprise Edouard Bovier et fils SA
 - La peinture à l'entreprise Stany Levrand Sàrl
 - Le carrelage à l'entreprise Sé Gé Lathion Sàrl
 - La menuiserie à l'entreprise Albert Seppey et fils SA
 - Les travaux d'armoires d'archives à l'entreprise Forster Technique
 - Les travaux de génie civil seront effectués par l'équipe communale

- Le conseil adjuge le changement du tableau électrique et du câblage du bâtiment de l'administration communale à l'ESR SA.
- Le conseil adjuge le changement des portes de l'ancienne école de Mâche à l'entreprise Albert Seppey et fils SA.
- Le conseil adjuge les travaux suivants relatifs au parking des Masses :
 - le système de surveillance à la société Sécuriton
 - l'ensemencement mécanique des talus à la société Hydrosaat SA

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.